

CONSEIL MUNICIPAL N°50
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2025

Présents : M. NICOLAS, MME COMBARET, M. DUFOUR, MME DENIZOT, M. PUIRAVEAU, MME FOURNIER, MM. LANCIAU, MERLIN, MMES ROLLIN-JOBERT, DUPREY, EGEA, MM. MARGUERON, PREVOTAT.

Absents : M. LOBET, MMES CHASSIER, VOURIOT-THUZET, DUMONT, MM. CELESTIN, LALLEMAND.

Secrétaire de Séance : M. LANCIAU Alain.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean François NICOLAS, Maire.

Rappel de l'ordre du jour

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Procès-verbal de la séance précédente | 3. Finances locales : demande de subvention dans le cadre de la DETR-DSIL pour l'installation d'un système de vidéoprotection |
| 2. Actes accomplis par le Maire dans le cadre de la délégation L. 2121-22 du CGCT | 4. Questions et communications diverses |

Procès-verbal de la séance précédente :

Adopté à l'unanimité

Actes accomplis par le Maire dans le cadre de la délégation L. 2121-22 du CGCT :

Période du 22 janvier 2025 au 12 février 2025 :

Décision n°2 du 10 février 2025 : Passation d'un bail à ferme avec le GAEC DES CHAMPS.

Décision n°3 du 10 février 2025 : Passation d'un bail à ferme avec Monsieur RABUTEAU Pascal.

Décision n°4 du 11 février 2025 : Mandat de dépôt d'une demande de modification d'un point de livraison d'éclairage public.

Dont acte

Finances locales : demande de subvention dans le cadre de la DETR-DSIL pour l'installation d'un système de vidéoprotection :

La commune d'EPINAC est confrontée à une montée en puissance de dégradations et de troubles à l'ordre public, au gymnase, à l'espace multigénérationnel et au city stade :

- dégradation des espaces publics,
- destruction de biens publics,
- tentative d'intrusion dans les locaux,
- troubles à l'ordre public (tapage, rodéos).

Ainsi, pour remédier à ces incivilités, l'installation de plusieurs caméras de vidéosurveillance permettra de sécuriser les biens et les personnes :

- 9 caméras seront positionnées au gymnase,
- 2 caméras aux abords du city stade et de l'espace multigénérationnel.

Monsieur le maire propose de solliciter auprès de l'état une subvention dans le cadre de la DETR-DSIL.
Estimation prévisionnelle des travaux 24 778,37 € HT.

	Montant de la subvention	%
Etat – DETR-SDIL	12 389, 00€	50,00
Commune d'Épinac - <i>Autofinancement</i>	12 389,37 €	50,00
Total	24 778,37 €	100,00

Monsieur le maire propose d'approuver l'opération citée dans le rapport qui précède, et de solliciter une subvention auprès de l'état au titre de la DETR-DSIL au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité

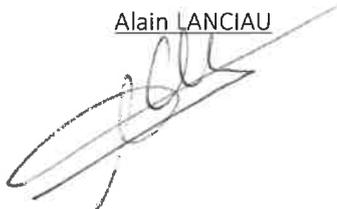
Questions et communications diverses :

- Monsieur NICOLAS informe le conseil :
 - o D'un rendez-vous avec la société ATC FRANCE concernant un bail sur pylône de communication.
 - o De la présentation par la société EODD de l'avancement de l'étude de reconversion du Puits Hottinguer le 20/02/25 à 18h30.
- Monsieur MERLIN demande au conseil :
 - o De reborder la source « Sainte Madeleine » : le bornage a été établi lors du remembrement, les coordonnées GPS seront demandées au Cabinet MOREL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La Secrétaire de Séance,

Alain LANCIAU



Le Maire,

Jean François NICOLAS

